

Après la défusion, la fusion?

Marilaine Bolduc-Jacob

Avec permission

(L'Express de Mont-Royal, 1^{re} année, no 42, 8 juillet 2004)

Même s'ils n'ont pas pris part au vote lors du référendum, les résidants de Glenmount défusionneront malgré eux... de leur arrondissement d'adoption. Ce petit secteur de la ville de Montréal, qui avait été annexé à Mont-Royal lors de la fusion, devra faire de déchirants adieux après les prochaines élections municipales, puisqu'il demeurera pour sa part dans la grande ville. Des résidants de Glenmount ont par ailleurs entrepris de convaincre le gouvernement provincial de les unir à Ville Mont-Royal par les liens de la fusion. Avec les importants changements qui s'annonçaient, Patrick Hamel et Francine Brodeur ont ravivé l'Association communautaire de Glenmount, qui représente plus de 1300 personnes.

Ces deux coprésidents intérimaires rencontreront lundi leur député, Philippe Couillard, pour lui faire part de leur désir d'annexion. «On veut lui demander de pouvoir rester avec Mont-Royal, affirme Mme Brodeur. Il pourra ensuite aller porter nos demandes au ministre Fournier et au comité de transition.» Ce point avait déjà été soulevé devant le ministre Couillard avant le référendum, lors d'une rencontre entre le député et les élus de Mont-Royal.

«Oui, l'association est officiellement en faveur de l'annexion, assure M. Hamel. On a pris le pouls de la population.» Ce pouls provient essentiellement d'un sondage qui a été distribué au début du mois dernier à quelque 350 portes, et auquel une soixantaine de ménages ont répondu. Selon les données recueillies par M. Hamel, 76% des résidants de Glenmount seraient en faveur de l'annexion avec Mont-Royal, alors que 20% préféreraient reconduire les ententes administratives qui prévalaient avant la fusion.

Cette fois est la bonne

Même si Glenmount demande à être annexé à Mont-Royal depuis près de 60 ans, sans succès, Patrick Hamel et Francine Brodeur sont persuadés que cette fois est la bonne. «Pour une fois, notre position particulière est reconnue parce que nous avons été annexés à Mont-Royal avec les fusions, rappelle M. Hamel. Je pense aussi que les taxes jouent beaucoup parce que nous ne payons pas seulement des taxes municipales. Qu'on soit ou non avec Mont-Royal, on paiera la majeure partie de nos taxes à l'agglomération.»

Les coprésidents de l'association souhaiteraient être annexés à Mont-Royal au moment de la défusion, mais les conseillers de Mont-Royal croient qu'il serait préférable de traiter ces deux dossiers séparément, en raison de la complexité d'une possible annexion. «Ce n'est pas réaliste de vouloir faire les deux en même temps», estime Nicholas Stephens. Le conseiller Cliff Carrie assure toutefois que cette question sera mise sur la table lors des discussions avec le comité de transition. «Si Mont-Royal et la Ville de Montréal peuvent négocier quelque chose de satisfaisant pour les deux parties, je vois mal pourquoi le gouvernement ne donnerait pas son accord», estime M. Stephens.

La dépêche à laquelle a répondu le ministre Couillard a aussi été envoyée au maire de Montréal. «Il y a un projet de réponse qui va leur être transmise au cours des prochaines semaines, soutient Bernard Larin, porte-parole du comité exécutif de la Ville de Montréal. C'est certain qu'on va devoir tenir compte des éléments de la Loi 9.»

La Loi 9 ne permet la défusion de la ville de Montréal qu'aux anciennes municipalités, et ce en respectant leurs frontières d'origine. Pour le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, pas question de permettre à Glenmount de se défusionner de Montréal pour rejoindre Mont-Royal, selon son attaché de presse Stéphane Gosselin. «La consultation a été faite. Les gens ont eu la possibilité de faire des choix et il n'y aura pas d'autres choix offerts, tranche-t-il. Pour nous, il n'est pas question d'aller jouer davantage dans les structures.» La même réponse sera servie aux résidants du secteur de Bocages, à Saint-Augustin-de-Desmaures, qui souhaitent réintégrer la ville de Québec.

«Je suis convaincu que s'ils avaient eu droit de vote au référendum, les résidants de Glenmount auraient voté pour demeurer avec Mont-Royal et non avec Montréal», soutient le conseiller Nicholas Stephens. Quant aux résidants de Mont-Royal, ils démontreraient un certain intérêt à accueillir Glenmount dans leurs rangs, selon les conseillers, mais ils ne seraient sûrement pas prêts à ramasser la facture.

Craintes

Ce que plusieurs des résidants de Glenmount craignent, c'est de perdre les avantages qu'ils ont durement gagnés peu avant les fusions, alors qu'ils avaient finalement eu accès à certains services de Ville Mont-Royal, comme la bibliothèque et l'aréna, au terme d'ententes administratives avec la Ville de Montréal.

«Tous les services de proximité sont à côté, rappelle Mme Brodeur. Nous sommes plus proches que plusieurs citoyens de Mont-Royal.» En effet, le secteur Glenmount, délimité au sud par la barrière physique formée par la voie ferrée, est situé bien loin des services dispensés par Côte-des-Neiges. Les fusions sont venues chambouler ces ententes, qui ne sont plus en vigueur, mais les résidants de Glenmount semblaient enfin voir la lumière au bout du tunnel en étant annexés à l'arrondissement Mont-Royal. «On avait gagné de façon définitive des services qu'on n'avait pas. Éventuellement, on allait avoir le reste: l'entretien des rues, la sécurité, etc. Ça commençait à se faire. Avec la défusion, on retourne plus qu'en arrière parce que les ententes administratives qu'on avait avec Mont-Royal sont à refaire, déplore Patrick Hamel. Ça fait deux ans et demi qu'on est en transition et on ne fera pas partie intégrale de Mont-Royal pendant encore un an et demi parce qu'on retourne avec Montréal.»

«J'ai le sentiment qu'il y a plus de volonté à annexer Glenmount, mais on n'a pas intérêt à le faire à n'importe quel prix. On ne fera pas fortune avec ça. On aura des revenus additionnels, mais aussi des dépenses additionnelles», fait remarquer le conseiller Stephens. En effet, les infrastructures de Glenmount sont plus mal en point que celles de Mont-Royal, et le secteur traîne avec lui une part de la lourde dette de Montréal. «Je pense qu'on peut donner en échange l'équivalent de nos taxes, parce qu'on représente une bonne richesse foncière», estime Mme Brodeur.

Lors de la dernière grande tentative d'annexion au début des années 1980, le maire de Montréal, Jean Drapeau, avait demandé que Mont-Royal cède, en compensation de Glenmount, son secteur industriel. Les discussions n'ont jamais abouti...

M. Stephens, pour sa part, avance une autre solution qui pourrait être satisfaisante à la fois pour Montréal et Mont-Royal. «Il y a un autre bout de terrain appartenant à Mont-Royal au sud de la voie ferrée qui pourrait être intéressant. Ce serait logique que ces petits bouts de rue fassent partie d'un autre arrondissement», avance-t-il, précisant toutefois qu'il faudrait étudier la question. Dans les jours qui ont suivi le référendum, le conseil a demandé à l'administration de Mont-Royal d'obtenir les données nécessaires afin d'entreprendre des études préliminaires.